

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 30/04/2026
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 30/04/2026
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 30/04/2026
		ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_132-DE
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	7.1.2
		Décisions budgétaires Délibérations afférentes aux actes budgétaires (CFU)

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

5

Séance Publique ordinaire du **23 avril 2026**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 10 avril 2026, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Julien PELLICER, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, MM. Pascal ANDRADA, Omar ARMEL, Mme Françoise ARMENGOL, MM. Xavier BALLENGHIEN, Philippe BATTISTON, Mmes Françoise BERNARD-SIRAT, Sylvie COUDERC, Joya DABOS, MM. Loïc DE LARTIGUE, Jean-Yves DELACOSTE, Nicolas EHRHART, Adrien FORET, Mmes Marie GAURAN, Marie-Hélène LAGARDERE, MM. Laurent LAMEILLE, Bernard LERICHE, Mmes Véronique LÜHMANN, Patricia MARROCQ, Émilie PICAMILH, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON, Mme Fabienne WEIDMANN ;

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

M. Marc DUGROS
M. José-Louis PEREIRA
Mme Pascale RIVIERE

Ont donné procuration :

M. Marc DUGROS à Mme Sylvie COUDERC
Mme Pascale RIVIERE à M. Pascal ANDRADA

N'ont pas pris part au vote : M. Xavier BALLENGHIEN

Secrétaire : M. Bernard LERICHE

Objet : Budget Annexe Assainissement - Proposition d'approbation du Compte Financier Unique (CFU) exercice 2025

RAPPORTEUR : Omar ARMEL, Adjoint au Maire chargé des finances

L'article 205 de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 généralise le CFU (Compte Financier Unique) au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026.

Dans la poursuite des actions déjà engagées et de ses outils de gestion, la commune avait décidé de passer à l'acte pour l'exercice 2024 et par cohérence, elle a aussi décidé de présenter le CFU dès l'exercice 2024.

Le CFU est un document de synthèse se substituant au compte administratif produit par l'ordonnateur et au compte de gestion produit par le comptable public, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

La mise en place du CFU, vise plusieurs objectifs dont favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes, simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Par opposition au budget primitif (BP), le CFU permet de rapprocher les prévisions des réalisations effectives. Il présente les résultats comptables de l'exercice.

Le compte Financier Unique est soumis aux mêmes dispositions qui s'appliquaient au compte administratif.

Le CFU de l'exercice 2025 du budget annexe « Assainissement » est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Ce budget annexe est assujetti à la TVA.

La section d'investissement

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025	
RECETTES	160 333,90 €
DEPENSES	170 247,00 €
RESULTAT de l'exercice	- 9 913,10 €
Résultat REPORTE de N – 1	5 619,64 €
RESULTAT A REPORTER SUR BP 2026	- 4 293,46 €
RAR 2025 RECETTES	0
RAR 2025 DEPENSES	0
RESULTAT RAR 2025	0
RESULTAT GENERAL	- 4 293,46 €

Le résultat de clôture de la section d'investissement intégrant les résultats antérieurs et le solde des restes à réaliser, présente un déficit de 4 293,46 €.

Les dépenses d'investissement se sont élevées
détaillées comme suit :

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 30/04/2026
ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_132-DE

INVESTISSEMENT	BP 2025	CFU 2025
Dépenses		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	92 309.84 €	90 880.84 €
139111 - Agence de l'eau		36 154.70 €
13912 - Régions		12 543.42 €
13913 - Départements		10 564.45 €
13918 - Autres		31 618.27 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	79 713.00 €	79 366.16 €
1641 - Emprunts en euros		77 653.33 €
1678 - Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières		1 712.83 €
20 - Immobilisations incorporelles	10 000.00 €	0.00 €
2031 - Frais d'études	10 000.00 €	0.00 €
21 - Immobilisations corporelles	430 000.16 €	0.00 €
21532 - Réseaux d'assainissement	430 000.16 €	0.00 €
TOTAL DEPENSES	612 023.00 €	170 247.00 €

Les dépenses au chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre section » correspondent à l'amortissement des subventions perçues les années antérieures.

Le capital de la dette a été payé au chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilés ».

Le financement de ces dépenses d'investissement s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT	BP 2025	CFU 2025
Recettes		
021 - Virement de la section d'exploitation	436 403.36 €	0.00 €
021 - Virement de la section d'exploitation	436 403.36 €	0.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	170 000.00 €	160 333.90 €
28031 - Amortissements des frais d'études		1 568.75 €
28131 - Bâtiments		15 441.67 €
28138 - Autres constructions		0.00 €
28151 - Installations complexes spécialisées		36 435.15 €
28153 - Amort. installations à caractère spécifique		105 215.33 €
28156 - Amort. matériel spécifique d'exploitation		1 673.00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €
1068 - Autres réserves	0.00 €	0.00 €
Total Recettes	606 403.36 €	160 333.90 €

Les recettes au chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre section » correspondent à l'amortissement des immobilisations.

La section d'exploitation :

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_132-DE



RESULTAT D'EXPLOITATION 2025	
RECETTES	331 374.04 €
DEPENSES	220 159.08 €
RESULTAT de l'exercice	111 214.96 €
EXCEDENT REPORTE de N-1	476 463.75 €
RESULTAT A REPORTER SUR BP 2026	587 678.71 €

Le résultat de clôture de la section d'exploitation, intégrant l'excédent reporté antérieur, présente un excédent de **587 678,71 €**.

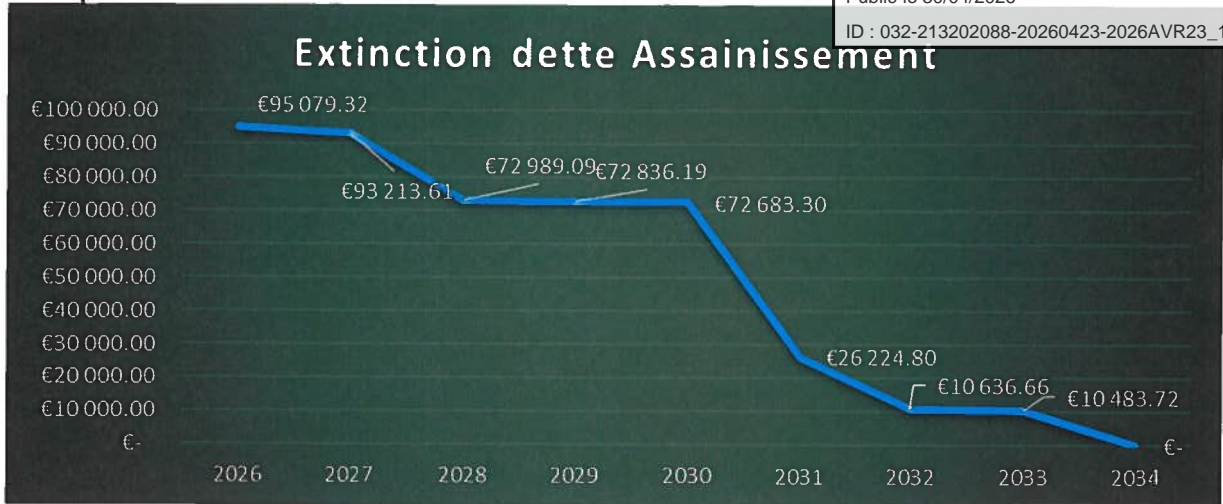
Les dépenses :

Les prévisions de dépenses réelles d'exploitation ont été réalisées à 34 %, les charges à caractère général n'ayant que peu été impactées.

FONCTIONNEMENT	BP 2025	CFU 2025
Dépenses		
011 - Charges à caractère général	89 668.23 €	2 030.00 €
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement		0.00 €
61523 - Entretien et réparations réseaux		0.00 €
6226 - Honoraires		2 030.00 €
6228 - Divers		0.00 €
6356 - Redevance occupation domaine public national		0.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	43 000.00 €	42 885.65 €
6218 - Autre personnel extérieur	43 000.00 €	42 885.65 €
023 - Virement à la section d'investissement	436 403.36 €	0.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	436 403.36 €	0.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	170 000.00 €	160 333.90 €
6811 - Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	170 000.00 €	160 333.90 €
66 - Charges financières	19 702.00 €	14 909.53 €
66111 - Intérêts réglés à l'échéance		15 564.75 €
66112 - Intérêts - Rattachement des ICNE		-655.22 €
67 - Charges exceptionnelles	20 000.00 €	0.00 €
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000.00 €	0.00 €
Total Dépenses	778 773.59 €	220 159.08 €

Le chapitre 011 « Charges à caractère général » concerne des dépenses d'honoraires pour la saisie des données et traitement du RPQS.

Au chapitre 012 « charges de personnel », a été remboursé au budget principal le coût de la mise à disposition du personnel communal administratif et technique pour une année.



Les recettes :

FONCTIONNEMENT	BP 2025	CFU 2025
Recettes		
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	476 463.75 €	
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	476 463.75 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	92 309.84 €	90 880.84 €
777 - Quote-part des subventions d'inv. virées au résultat de l'exercice	92 309.84 €	90 880.84 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	210 000.00 €	240 493.00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	210 000.00 €	240 493.00 €
Total Recettes	778 773.59 €	331 373.84 €

Les recettes réelles d'exploitation de l'exercice ont été réalisées à plus de 100%.

En effet, la redevance reversée par la SAUR pour 2025 est supérieure aux prévisions, sachant que ce produit d'exploitation était plutôt orienté à la baisse antérieurement.

Les écritures au chapitre 042 correspondent à l'amortissement de subventions.

Le CFU 2025 et ses annexes, tel que prévu par l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales, sont joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées par le comptable public, du SGC de Condom, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire, en précisant que le CFU n'appelle ni observation, ni réserve de la part du conseil municipal ;
- d'approuver le CFU 2025 du Budget Annexe Assainissement tel qu'il est détaillé dans la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, r

Le Secrétaire de séance,
Bernard LERICHE



[Handwritten signature of Bernard Leriche]

Le Maire,
Julien PELLICER

[Handwritten signature of Julien Pellicer]



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 30 AVR. 2026 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 30 AVR. 2026